

Section 1. Identification

Nom du produit:	PEINTURE À PLAFONDS
Code du produit:	PE700157 • PE700158
Autres moyens d'identification:	Latex Mat Blanc –100% Acrylique.
Type de produit:	Peinture.
Utilisations pertinentes du produit:	Une peinture intérieure de finition matte.
Fournisseur:	PEINTURE MICCA INC. 1740, BOUL ST-ELZÉAR OUEST, CHOMEDEY, LAVAL (QUÉBEC) H7L 3N2 CANADA
Numéro de téléphone d'urgence de la compagnie:	CANUTEC: 613-996-6666
Numéro de téléphone d'information réglementaire:	450-686-1740
Numéro de téléphone de transport d'urgence:	1 800 188 CAN-UTEC (226-8832,613-9996-6666 or Cell *36

Section 2. Identification des risques

Classification du produit:	Ce produit est considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200).
Mention d'avertissement:	ATTENTION
Éléments d'étiquetage SGH	
Pictogrammes de danger :	Pas de Symbol
Mentions de danger :	Non classifié

Conseils de prudence:

Général :

Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières. Lorsque la ventilation du local est insuffisante. Porter un équipement de protection respiratoire.

Porter des vêtements de protection, des gants, des lunettes de protection .

Tenir hors portée des enfants. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Si dans les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et Vérifier et enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer et obtenir des soins médicaux si l'irritation oculaire persiste.

Si sur la peau: Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'ingestion: Rincer la bouche **NE PAS FAIRE VOMIR**. Appeler immédiatement un **CENTRE ANTIPOISON** ou un médecin.

Dangers non classifiés ailleurs (DNCA) : Aucun connu.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom des Ingrédients	No.CAS	% en Poids
Dioxyde de Titane	13463-67-7	10-20

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est pas classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement et donc nécessiterait de figurer dans cette section. Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la (section 8).

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Conseils généraux: Personnel de premiers soins doit faire attention à sa propre sécurité. Si le patient est susceptible de devenir inconscient, le placer et le maintenir en position confortable et stable (position de récupération). Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier et enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation : Déplacer vers un endroit libre de plus d'exposition. Les réactions asthmatiques extrêmes qui surviennent chez les personnes sensibilisées peuvent mettre la vie de la personne en danger. Obtenir de l'attention médicale immédiatement. Administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle selon les besoins. Les symptômes d'asthme peuvent se développer et peuvent être immédiats ou retardés jusqu'à plusieurs heures.

Contact avec la peau: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau et éliminez autant que possible le produit, continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Utiliser de l'eau tiède si possible. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Pour des expositions graves, allez immédiatement sous la douche de sûreté et commencez à rincer. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas administrer aucune chose par voie orale à une personne inconsciente. Obtenir de l'aide médicale.

Principaux symptômes et effets, importants, aigus ou retardés : Les plus importants symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2/11).

Indications quand à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin traitant: Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement le spécialiste en traitement de poison Si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers : Pas de données spécifique.

Protection pour les secouristes : Ne prendre aucune mesure importante impliquant un risqué personnel ou en l'absence de

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<u>Moyens d'extinction</u>	
Inflammabilité :	Liquide Ininflammable et incombustible.
Limite d'inflammabilité dans l'air (%) :	Inf.:NA Supér.: NA
Point d'éclair (Setaflash .C.C.) :	N/A
Température d'auto-ignition:	N/A
Agents extincteurs appropriés :	Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO ₂ , de l'eau vaporisée (Brouillard) ou de la mousse
Procédures spéciales:	N/A
Cause d'explosion et feu:	N/A

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précaution individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou l'absence de formation adéquate.
Intervenants en cas d'urgence:	Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre de tout renseignement donné à la section 8 sur les matériaux appropriés ou non.
Précautions environnementales :	Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le
<u>Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage</u>	Assurer une ventilation adéquate. Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit absorbant non combustible et non toxique et mettre dans des contenants hermétiques bien identifiés. Utiliser des outils propres ne produisant pas d'étincelles pour récupérer les matières absorbantes contaminées.

voies navigables et les égouts, si cela est possible sans danger .

Petit déversement:	Absorber avec du sable, du vermiculite ou tous produits absorbants. Placer dans un contenant.
Grand déversement:	Entourer la zone afin de prévenir que le produit entre dans les systèmes d'eau, les égouts. Ramasser le produit dans un contenant approprié.
Disposition:	Disposer conformément aux règlements des autorités municipales, provinciales et/ou fédérales.

Section 7. Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Mesures de protection:

Protection des voies respiratoires: Aucune n'est requise si manipulé dans des conditions normales. Porter un appareil respiratoire approprié (approuvé par Niosh pour vapeur organique si au-dessus du niveau d'exposition)

Protection des yeux: Porter des lunettes protectrices.

Gants de protection: Recommandés.

Aération générale: Recommandée.

Vêtements de protection: Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Conseils sur l'hygiène :

Générale au travail

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipements de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes les éventuelles

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la **incompatibilité** éventuelles boisson. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer les matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être fermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans les conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle[Para-](#)**mètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Nom des Ingrédients	Dioxyde de Titane
Limites d'exposition	N/A

Mesures techniques :

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures d'hygiène :

Après manipulation des produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle**Protection des yeux / du visage:**

Le port de lunettes de sécurité est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de la peinture.

Descriptif de la protection de la peau :

Gants résistant aux produits chimiques et des lunettes chimiques, un écran facial et un tablier synthétique ou une combinaison devraient être utilisés pour éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Protection respiratoire:

Pas de protection dans les conditions normales de manutention. Au-dessus de la limite d'exposition, un appareil respiratoire approuvé par NIOSH est recommandé

Autre protection pour la peau:

Les installations de stockage et d'utilisation doivent être équipés d'une installation de lavage des yeux et une douche de sécurité.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Forme physique:	Liquide blanc à faible odeur.
PH:	8.0 – 9.0
Point d'ébullition:	100 °C
Point de congélation:	0 °C
Taux d'évaporation:	1 (Eau = 1)
Solubilité dans l'eau:	Miscible
Tension de vapeur (mm Hg) :	17.5 (20 °C)
Densité de vapeur (air=-1) :	NA

Section 10. Stability and reactivity**Poids
spéci-
fique:**
1.410

± 0.03

Stabilité chimique:	Le produit est stable
Risque de réactions: dangereuses	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter:	Eviter le contact avec des substances incompatibles.
Matériaux incompatibles:	Produit réagissant au contact de l'eau.
Produits de décomposition dangereux:	Dégagement du monoxyde de carbone, dioxyde de carbone lors de la combustion.

Section 11. Information toxicologique

Renseignements sur les effets toxicologiques

Base pour l'évaluation: L'information fournie est basée sur des essais de produits et / ou des produits similaires, et / ou des composants.

Nom d'ingrédient	LD50 ORAL	LD50 Peau	CL50
Dioxyde de Titane	Rat : > 10 000 mg/ Kg	Lapin : > 10 000 mg/ Kg	Rat : (/4 Hr) 6.8 mg/l

Voies majeures d'exposition: Pour les liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure les yeux et le contact avec la peau.

Effets aigus potentiels sur la santé/Symptômes/Signes/Symptômes de surexposition:

Contact avec le yeux: Peut causer une irritation et des rougeurs aux yeux, mais n'endommage pas les tissus de l'œil.

Le port des lunettes est recommandé

Contact avec la peau: Peut être nocif par contact cutané.

Inhalation: Peut être nocif en cas d'inhalation

Ingestion: Peut être Nocif en cas d'ingestion.

Signes / symptômes: L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Organes cibles: Aucun effet important ou danger critique connu

Effets retardés,effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles: N/A

Effets différés possibles: N/A

Exposition de longue durée:

Effets immédiats possibles: N/A

Effets différés possibles (Effet de sensibilisation): N/A

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Cancérogénicité (Dioxyde de titane): Évaluation du C.I.R.C. : Le Dioxyde de titane est peut-être cancérogène pour l'homme (Groupe 2B).

Bien que le C.I.R.C ait classifié le dioxyde de titane comme pouvant être cancérogène pour les êtres humains (2B).

Aussi dans le résumé sur le site de la CNESST on peut lire que: Aucune exposition significative au dioxyde de titane ne se produit pendant l'utilisation des produits dans lesquels le Dioxyde de titane est emprisonné dans un réseau tridimensionnels tels que dans les polymères, ou en suspension dans des milieux liquides tels que les peintures.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu

Teratogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu

Effet sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effet sur la fertilité: Aucun effet important ou danger critique connu

Section 12. Information sur l'écologie

Écotoxicologie aquatique: N/A
Écotoxicologie terrestre: N/A
Persistance et dégradation: N/A
Potentiel de bioaccumulation: N/A
Mobilité dans le sol: N/A
Autres effets nocifs: N/A

Section 13. Consideration lors de l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux, et les règlements locaux. contenants vides et secs peuvent être recyclés dans un programme de recyclage. Les exigences locales peuvent varier, pour plus d'options d'élimination, consultez votre bureau régional de l'autorité environnementale ayant juridiction.

Section 14. Information relative au transport

Type d'information	Classification /TMD
Numéro UN	Non réglementé
Nom officiel d'expédition UN	Non réglementé -
Classe(S) de danger relatives au transport	Non réglementé -
Groupe d'emballage	Non réglementé -
Dangers pour l'environnement	S.O
Aures informations	<u>Dispositions particulières</u> non applicable

Note: S'il y a lieu de transporter par voie aérienne ou maritime cette fiche de données signalétiques (FDS) est nulle et non avenue

Protections spéciales pour l'utilisateur : Les descriptions d'expédition plurimodale sont fournies à titre informatif et ne tiennent pas compte des

Contenants. La présence d'une description d'expédition pour un mode de transport particulier(mer,air,etc)n'indique en aucun cas que le produit est emballéconvenablement pour ce mode de transport. Il faut vérifier l'adéquation de l'emballage avant l'expédition du produit et la conformité à la reglementation applicable revient uniquement à la personne offrant le produit à transporter.Les personnes qui chargent et déchargent les marchandises dangereuses doivent être formées sur les risques liés aux substances et sur les mesures à prendre en cas de situations d'urgence.

Section 15. Information réglementaire**DSL Canada :**

Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans la liste des substances chimiques domestiques canadiennes ou sont exemptés des exigences de déclaration

Section 16. Renseignements supplémentaires**Avis au lecteur**

Nous recommandons que chaque client ou destinataire de cette fiche signalétique(FS) examine cette dernière soigneusement et consulte les ressources au besoin afin de bien comprendre les données comprises dans cette FS ainsi que tous les risques associés au produit. Nous fournissons cette information de bonne foi et nous croyons à son exactitude à la date indiquée dans la présente. Cependant, nous n'offrons aucune garantie, expresse ou implicite. L'information présentée ici ne s'applique qu'au produit tel qu'il est expédié. L'ajout de toute matière peut modifier la composition, les dangers et les risques de ce produit. Les exigences réglementaires sont sous réserve de changement et peuvent différer d'un emplacement ou d'un territoire à l'autre. Le client/acheteur/utilisateur est responsable de voir à ce que ses activités soient conformes aux lois fédérales, d'État provinciales ou locales. Les conditions d'utilisation du produit ne relèvent pas du fabricant, le client/acheteur/utilisateur est responsable de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sécuritaire de ce produit. Le client/acheteur/utilisateur ne doit pas utiliser le produit à d'autres fins que celles indiquées à la section applicable de cette FS sans d'abord consulter le fournisseur et obtenir des instructions de maintenance écrites. En raison du foisonnement des sources d'information, notamment les FS propres aux fabricants, le fabricant ne peut être tenu responsable des FS provenant d'une autre source.